



Communiqué de presse

Toulouse, le 16 mars 2010

**Au sein du collectif *Pas de bébés à la consigne*
Les puéricultrices de l'ANPDE déterminées à poursuivre l'action
Pour le retrait du décret réformant l'accueil collectif des jeunes enfants**

L'ANPDE, l'Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiantes, compte faire entendre raison aux pouvoirs publics. Elle informe les professionnels et les parents qu'elle continue à se mobiliser pour préserver la qualité d'accueil des petits de moins de trois ans.

Au lendemain de la mobilisation exceptionnelle des professionnels de la petite enfance, qui ont défilé par milliers dans les villes de France, l'ANPDE s'indigne que le gouvernement persiste dans sa volonté de soumettre au conseil d'Etat un décret prévoyant l'accueil d'un plus grand nombre de bébés par des professionnels moins qualifiés.

L'ANPDE et le collectif *Pas de bébés à la consigne* attendent des pouvoirs publics une garantie des conditions de travail nécessaires au bien être, à la sécurité affective et matérielle des jeunes enfants.

Dans un courrier adressé au premier ministre, le collectif rappelle que cette reconnaissance de la spécificité des besoins de l'enfant implique le retrait du décret sans délai ainsi que l'ouverture de négociations.

Sans réaction positive du gouvernement d'ici le 23 mars, les puéricultrices appelleront à une nouvelle journée de grève nationale de la petite enfance jeudi 8 avril 2010.

**L'ANPDE et le collectif « Pas de bébés à la consigne »
appellent à se rassembler Mardi 23 mars.
14h 00 place de la Bastille à Paris
Et au sein des pôles « petite enfance »
dans les cortèges interprofessionnels partout en France**

L'ANPDE : 60 ANS D'EXPERTISE PROFESSIONNELLE AU SERVICE DE L'ENFANCE

L'Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiantes a fêté son 60^{ème} anniversaire. Fondée en 1949 et reconnue d'utilité publique depuis 1968, l'ANPDE réunit 3.000 des 11.000 professionnelles qui veillent en France sur les enfants et les adolescents. Les puéricultrices sont spécialisées dans le développement des enfants et assument des responsabilités médico-sociales croissantes, dans le domaine des soins, de l'éducation, de la gestion et de l'encadrement, sans oublier l'accueil et le soutien aux familles.

www.anpde.asso.fr

Contact Presse : Dominique Arnaud - 05 61 55 55 65 - d.arnaud@adeque.com - 06 15 37 34 92